

République Islamique de Mauritanie
Honneur - Fraternité - Justice



Cinquième groupe consultatif pour la Mauritanie

Discours de Monsieur le Premier Ministre
Zeine Ould ZEIDANE

Décembre 2007

- Monsieur le Représentant de la République Française
- Monsieur le Représentant de la Commission Européenne
- Monsieur le Représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement
- Monsieur le Représentant du Fonds Monétaire International
- Monsieur le Représentant de la Banque Mondiale

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Président de la République, SE Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi, du gouvernement et du peuple mauritanien, et à mon nom propre, je vous souhaite la bienvenue à ce cinquième groupe consultatif pour la Mauritanie et vous remercie de votre présence qui témoigne du vif intérêt que vous accordez au développement de notre pays.

Ce groupe se tient à un moment crucial de notre histoire marquée par une transition démocratique réussie et la mise en place d'institutions républicaines à l'issue d'élections libres honnêtes et transparentes. Ce nouveau climat a fait naître chez nos populations un énorme espoir que nous n'avons pas le droit de décevoir.

De la capacité que nous aurons, ensemble, à trouver les solutions les plus adaptées pour répondre à ces attentes, dépendra l'avenir de l'expérience démocratique que vit notre pays, et dont la réussite est importante pour nous, certes, mais aussi pour le reste du monde.

C'est pour cette raison que le Président de la République a engagé, dès son investiture, le Gouvernement dans la préparation de cette réunion en vue de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme qui a obtenu l'adhésion de la majorité des mauritaniens. Ce programme, dont les principaux piliers sont la consolidation de l'unité nationale, l'approfondissement de la démocratie, la bonne gouvernance, l'accélération de la croissance économique, le développement des ressources humaines, l'accès aux services de base et la lutte contre la pauvreté et l'inégalité recoupe les priorités retenues par le Cadre Stratégique de lutte contre la Pauvreté.

Mesdames et Messieurs,

La consolidation de l'unité nationale est une priorité de notre action que le Président de la République a engagée dans la lettre de mission qu'il m'a adressée en me demandant explicitement à œuvrer pour que « tous les Mauritaniens puissent éprouver une légitime fierté d'appartenir à une grande nation qui les protège et les traite sur un même pied d'égalité, tous sans exclusive, en leur offrant les mêmes droits, les mêmes obligations et les mêmes chances devant le service public ».

Ainsi, dès la mise en place du gouvernement, un comité ministériel a été institué pour proposer, dans le cadre d'une approche participative, un plan d'action pour le retour des réfugiés et le règlement du passif humanitaire.

L'organisation du retour des réfugiés mauritaniens, autour duquel un consensus national a été bâti, rentrera sous peu dans sa phase opérationnelle, après la tenue, avec succès, des journées nationales de concertation. A cet égard, j'appelle la communauté internationale à nous appuyer afin de tourner définitivement cette page sombre de notre histoire récente et faire en sorte que tous les mauritaniens, y compris ceux qui vivent à l'étranger, travaillent ensemble pour construire leur pays.

De même, une loi criminalisant les pratiques esclavagistes vient d'être adoptée et une campagne de sensibilisation sera lancée bientôt ainsi qu'un programme d'intégration économique et sociale pour l'éradication des séquelles de l'esclavage.

Mesdames et Messieurs,

Le gouvernement attache une importance particulière à la refondation de l'Etat et au renforcement de la démocratie.

Dans ce cadre, une panoplie de mesures ont été prise portant sur (i) la séparation effective des pouvoirs, (ii) le renforcement des libertés individuelles et collectives notamment d'organisation politique avec l'acceptation de toutes les demandes de reconnaissance de partis, (iii) la mise en place du statut du chef de file de l'opposition et (iv) l'approfondissement de la liberté de la presse qui verra dans les semaines à venir l'adoption d'un projet de loi portant libération de l'audiovisuel.

Nous continuerons à œuvrer pour que le modèle démocratique mauritanien se consolide davantage et se pérennise.

Mesdames et Messieurs,

Pour cela, il est essentiel d'assurer des progrès rapides dans le domaine de la réduction de la pauvreté et de la satisfaction des attentes des populations. En effet, le contexte actuel est marqué, selon les informations disponibles, par une forte prévalence de la pauvreté qui affecte près de la moitié de notre population, un taux de chômage élevé et un faible accès aux services sociaux de base. C'est pourquoi nous attachons une importance particulière à la réussite du plan de développement qui vise à assurer un développement économique et social durable, tiré par une économie ouverte et diversifiée, qui intègre des éléments indispensables de modernité et préserve l'authenticité culturelle de notre pays.

Dans cette optique, les politiques macroéconomiques visant à accélérer la croissance économique et à maîtriser l'inflation seront poursuivies et approfondies. Des réformes structurelles seront conduites pour valoriser le potentiel de croissance, diversifier les exportations, renforcer la compétitivité et la productivité de l'économie, améliorer l'efficacité de l'investissement public et promouvoir l'investissement privé. Un vaste programme de développement des infrastructures structurantes sera mis en œuvre au cours de la période couverte par le plan soumis à cette réunion.

Par ailleurs, de par sa stabilité, sa position géostratégique avec une participation à l'espace euro-méditerranéen et un partenariat économique avec les pays de l'UEMOA, son accès préférentiel aux marchés, ses opportunités nombreuses, le pays est porteur pour l'investissement privé. Notre gouvernement s'engage à mettre en place un environnement favorable aux investisseurs, à développer les infrastructures économiques de base y compris à travers le partenariat public-privé, à ouvrir totalement ou partiellement au secteur privé le capital des entreprises publiques pour lesquelles la gestion publique n'offre aucun avantage comparatif. L'organisation d'une journée dédiée à la promotion de l'investissement privé témoigne de notre détermination à faire de ce secteur le moteur de la croissance économique.

Mesdames et Messieurs,

Le développement des ressources humaines est au cœur de cette stratégie de réduction de la pauvreté. C'est pour cette raison que le Président de la République a annoncé un programme de réforme de l'Education nationale, «répondant à nos besoins de développement, garantissant l'avenir de nos générations futures, et faisant de l'Ecole un creuset d'enracinement des valeurs citoyennes et de propagation de l'esprit de solidarité et de tolérance, propre à consolider notre unité nationale».

Le développement de notre pays demande également la mise en place d'une politique sanitaire volontariste pour faire face aux défis de la transition épidémiologique par laquelle nous passons. A cet effet, nous mettrons en place un cadre institutionnel solide garantissant la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation d'un service de santé de qualité, à travers une approche sectorielle impliquant l'ensemble de nos partenaires.

La réussite de notre politique de lutte contre la pauvreté dépendra de notre capacité à réduire les disparités en renforçant la dotation des plus pauvres en facteurs de production et leur accès aux services publics tout en apportant les filets de sécurité pour les plus nécessiteux. Une attention particulière sera accordée à la promotion de la jeunesse en renforçant ses capacités, ses opportunités d'insertion économique et sociale et sa participation à la vie de la nation. Ceci est essentiel pour lui éviter de céder à la tentation de l'aventure de l'immigration clandestine ou de sombrer dans la criminalité, deux domaines dans lesquels notre Gouvernement s'est engagé au côté de la communauté internationale.

Pour compléter ces interventions, des programmes multisectoriels de lutte contre la pauvreté seront entrepris, en particulier en faveur des populations jusqu'ici marginalisées pour bâtir une Mauritanie unie et tolérante dans laquelle aucune exclusion n'est possible, aucune injustice n'est admise, aucune frustration n'est acceptable.

Mesdames et Messieurs,

La hausse des prix des produits de première nécessité sur les marchés internationaux, comme en témoigne les dernières émeutes auxquelles nous avons

fait face, a un impact négatif sur les conditions de vie de nos populations. Notre gouvernement ne peut en aucun cas être insensible à une telle situation. Dans ce cadre, nous avons déjà entrepris de réduire la fiscalité sur ces produits, chaque fois que cela a été possible. Cependant, des opérations d'envergure doivent être entreprises pour améliorer le pouvoir d'achat de ces populations par des actions portant aussi bien sur l'amélioration des revenus que sur la maîtrise des prix des produits de première nécessité. Il est, par ailleurs, indispensable que la communauté internationale se mobilise pour réduire l'impact négatif de ces chocs exogènes sur les finances publiques et la balance de paiement des pays importateurs nets de ces produits comme la Mauritanie.

Dans le même ordre d'idées, les perturbations climatiques ont provoqué cette année des dégâts considérables en Mauritanie aussi bien à Tintane que sur toute la vallée du fleuve Sénégal. Les conséquences de ces catastrophes nécessitent la mise en œuvre de programmes de reconstruction des villes affectées et de réhabilitation des infrastructures notamment agricoles. Au-delà de ces actions, il est indispensable qu'une action internationale d'envergure soit portée sur les changements climatiques et sur l'assistance à des pays, comme le nôtre, pour renforcer leur capacité de prévision et de gestion des catastrophes naturelles.

Mesdames et Messieurs,

Les ressources aujourd'hui disponibles pour le développement du pays, ne correspondent ni à notre ambition, ni à nos besoins pour le mettre sur le sentier d'une croissance durable à même de lui permettre de réduire substantiellement la pauvreté et les inégalités. Nous sommes convaincus, et votre présence aujourd'hui l'atteste, que vous allez être à nos côtés pour qu'ensemble nous mobilisions les ressources nécessaires à l'exécution de la politique de développement que nous avons définie et à laquelle la majorité des mauritaniens sont attachés.

Dans ce cadre, nous vous confirmons notre engagement pour la bonne gouvernance, pour le renforcement de la capacité d'absorption et pour la mise en œuvre des programmes convenus avec la communauté internationale, notamment pour la réduction de la pauvreté et la croissance soutenue par le programme la Facilité du Fonds Monétaire International.

Dans ce domaine, les réformes de la justice, de la fonction publique, de la décentralisation et de la déconcentration, de la modernisation de l'administration publique, de réorganisation de la société civile seront poursuivies et approfondies conformément à nos engagements notamment dans le cadre du dialogue avec l'Union Européenne.

La moralisation de la vie publique sera en tête des priorités du gouvernement. La déclaration du patrimoine, sur une base volontaire, du Président de la République, du Premier Ministre et des membres du gouvernement a constitué un engagement fort dans ce domaine. Cette mesure a été, par la suite, généralisée aux principaux responsables publics, après l'adoption de la loi sur la transparence de la vie publique et la mise en place prochaine de la commission nationale. Un plan d'action de lutte contre la corruption a été adopté et un projet de loi renforçant le

dispositif de lutte contre celle-ci sera soumis au parlement au cours de la présente session. Une campagne de sensibilisation sur le phénomène sera lancée à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la corruption. Les capacités des organes de contrôle seront renforcées.

De même, la politique de renforcement de la transparence sera poursuivie par la publication régulière des audits de la Banque Centrale, des données sur le Fonds National de Revenus des Hydrocarbures, des rapports de la commission nationale pour l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives, des contrats de partage de production dans le secteur pétrolier, de l'audit de la Société Mauritanienne des Hydrocarbures et de toutes les autres entreprises publiques. Nous continuerons nos efforts pour la modernisation du système statistique.

Enfin, une attention particulière est accordée au renforcement de la gestion des finances publiques avec l'objectif de renforcer l'efficacité et l'équité des dépenses publiques et de mettre en place un système crédible pour nos partenaires leur permettant davantage vers l'approche budgétaire. D'ores et déjà, Le budget est élaboré sur la base d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT), selon une approche axée sur les résultats, la déconcentration budgétaire est aujourd'hui une réalité, le TOFE est publié mensuellement et le contrôle à posteriori est exercée par la Cour des Comptes et par le Parlement. Un exercice d'évaluation des finances publiques sera conduit l'année prochaine avec nos partenaires et nous nous engagerons à mettre en œuvre ses recommandations.

Mesdames et Messieurs,

Après avoir réussi sa transition démocratique, grâce à sa volonté affirmée et à votre appui indéfectible, la Mauritanie doit aujourd'hui réussir sa transition économique.

Cette transition, pour laquelle notre volonté de réformes ne fera jamais défaut, ne peut être obtenue sans votre soutien technique et financier. La solidarité et l'engagement que vous avez manifesté, tout au long de la préparation de ce groupe, en particulier la Banque Mondiale, l'Union Européenne et le PNUD, que je remercie, nous donnent beaucoup d'espoir.

Je puis vous assurer que votre apport pour la mise en œuvre de ce plan sera traduit sur le terrain à travers des réalisations concrètes et appréciées du peuple mauritanien.

Je ne saurai terminer ce message sans vous remercier tous pour l'appui apporté jusqu'ici et qui, je l'espère, se traduira par la mobilisation des besoins de financement de notre programme de développement.

Je vous remercie.